

→→→ Possibilités forestières 2023-2028



Résultats préliminaires

Unité d'aménagement 081-51

Depuis 2016, le calcul des possibilités forestières est synchronisé avec la disponibilité d'un nouvel inventaire écoforestier. Le calcul n'est donc plus effectué de façon systématique et uniforme dans toutes les unités d'aménagement au même moment. Ils sont dorénavant réalisés de façon continue. Les possibilités forestières sont examinées aux cinq ans par le Forestier en chef pour l'ensemble des unités d'aménagement.

Il n'y a pas de nouveau calcul des possibilités forestières pour cette unité d'aménagement. Des vérifications ont toutefois été réalisées afin de valider la nécessité de modifier les possibilités forestières actuelles.

Résultats préliminaires présentés en revue externe

La revue externe vise à partager les résultats préliminaires du calcul des possibilités forestières pour 2023-2028 afin de s'assurer que les éléments pertinents ont été adéquatement pris en compte. Pour cette raison, le Forestier en chef sollicite vos commentaires concernant les résultats présentés. Ces derniers doivent être acheminés par courriel en respectant les délais indiqués sur le site web, à l'adresse suivante : bureau@forestierenchef.gouv.qc.ca en précisant l'unité d'aménagement concernée, la préoccupation ainsi que les coordonnées et le nom d'un répondant.

Dans le cadre de cette revue externe, le Forestier en chef présente les résultats préliminaires obtenus selon la stratégie d'aménagement proposée par la Direction générale régionale du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour 2023-2028.

Possibilités forestières préliminaires et écart avec 2018-2023

	Possibilités forestières (m³ bruts/an)									
	SEPM	Thuya	Pruche	Pins blanc et rouge	Peupliers	Bouleau à papier	Bouleau jaune	Érables à sucre et rouge	Autres feuillus durs	Total
2018-2023	82 400	37 500	21 400	44 600	29 600	33 300	60 500	69 100	21 400	399 800
2023-2028	83 100	37 800	21 600	45 000	30 900	34 800	59 700	68 200	21 100	402 200
Δ	1%	1%	1%	1%	4%	5%	-1%	-1%	-1%	1%

Explication des écarts par rapport à 2018-2023

Par ordre d'importance, les écarts observés résultent de l'impact combiné des éléments suivants :

- ▶ Le retrait du facteur de réduction de 6 % appliqué aux possibilités forestières 2015-2018 pour des mesures d'harmonisation autochtone
- ▶ Correction des pentes abruptes selon la nouvelle cartographie des pentes par LIDAR
- ▶ À ce stade, les lisières boisées riveraines ne contribuent pas aux possibilités forestières
- ▶ Le retrait de la superficie à vocation acérico-forestière

Éléments analysés

Le dernier calcul des possibilités forestières de l'unité d'aménagement 081-51 a été produit pour la période 2015-2018 et reconduit pour la période 2018-2023 et il n'y a pas de nouvel inventaire écoforestier disponible pour 2023-2028.

Le Forestier en chef a procédé à des analyses afin de vérifier si des éléments nouveaux justifient une mise à jour des possibilités forestières.

Éléments analysés

- ▶ Les perturbations naturelles survenues depuis 2018
- ▶ Une nouvelle cartographie des pentes par LIDAR
- ▶ La superficie à vocation acérico-forestière
- ▶ Les nouvelles aires protégées annoncées
- ▶ Les territoires d'intérêt exclus de l'aménagement forestier
- ▶ Les mesures d'harmonisation de portée stratégique appliquées sur le territoire
- ▶ Les modalités liées à la certification forestière

Certification forestière

Il n'y a pas d'effet des modalités de certification forestière considérée au calcul des possibilités forestières de cette unité d'aménagement.

Superficie des travaux commerciaux et écart avec 2018-2023 (ha/an)

	Coupes totales	Coupes partielles		
		Éclaircie commerciale SEPM	Coupe progressive irrégulière à régénération lente*	Coupe progressive irrégulière à couvert permanent**
2018-2023	770	550	3 150	260
2023-2028	770	550	3 170	260
Δ	0%	0%	1%	0%

* Inclut la coupe progressive régulière

** Inclut la coupe de jardinage

Explication des écarts par rapport à 2018-2023

Le retrait du facteur pour les harmonisations autochtones permet d'augmenter la superficie de récolte

Superficie des traitements non commerciaux et écart avec 2018-2023 (ha/an)

	Plantation	Regarni	Entretien des plantations	Éducation des peuplements naturels
2018-2023	240	230	270	110
2023-2028	240	230	270	110
Δ	0%	0%	0%	0%

Explication des écarts par rapport à 2018-2023

La superficie des traitements non commerciaux est inchangée

Budget sylvicole disponible et investi

Le budget disponible dans la modélisation pour cette unité d'aménagement est de 3 600 000\$ par année. La réalisation des travaux sylvicoles prévue à la stratégie requiert un budget annuel de **3 572 000\$**, soit 99 % du budget disponible.

Répartition de la superficie considérée au calcul par catégorie de territoire

Catégories	Superficie	
	Hectares	%
Superficie totale de l'unité d'aménagement	417 610	100%
Retraits de superficie		
Territoire non forestier	63 210	15%
Territoire forestier peu productif (30 à 50 m ³ /ha)	0	0%
Territoire forestier exclu de l'aménagement	70 120	17%
Superficie destinée à l'aménagement forestier	284 280	68%

Principal changement dans le territoire

Ajustement des superficies selon les nouvelles catégories utilisées pour les possibilités forestières 2023-2028

Enjeux à considérer pour la détermination

Les résultats préliminaires présentés ne tiennent pas compte de la *Stratégie nationale de production de bois*¹. Cet élément pourrait être considéré lors d'une mise à jour ultérieure des possibilités forestières.

Documentation complémentaire

Puisqu'il n'y a pas de nouveau calcul pour cette unité d'aménagement, la documentation présentée pour la période 2015-2018 demeure pertinente. Cette documentation présente les enjeux d'aménagement durable des forêts intégrés au calcul de la période précédente. Elle se trouve aux endroits suivants :

Rapport final pour la période 2015-2018

https://forestierenchef.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2013/06/08151_Rapport_determination_v3.0.pdf

Décision du Forestier en chef pour la période 2018-2023

https://forestierenchef.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2016/10/08151_fiche_determination_18_v3.pdf

Des informations supplémentaires sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://forestierenchef.gouv.qc.ca/documents/calcul-des-possibilites-forestieres/periode-2023-2028/>

Le 1^{er} juin 2021

¹ <https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/amenagement-durable-forets/strategie-damenagement-durable-forets/strategie-nationale-production-bois/>